

## INDE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les obstacles aux échanges et à l'IDE ainsi que les charges administratives (2011)**

**Recommandations :** Assouplir les restrictions à l'IDE dans les secteurs de services, en particulier dans le commerce de détail. Abaisser les obstacles au commerce, surtout dans les secteurs où ils sont particulièrement élevés, notamment celui de la construction automobile. Réduire la paperasserie et l'incertitude juridique et réglementaire.

**Mesures prises :** En avril 2011, le gouvernement a émis des réglementations révisées supprimant l'obligation pour les investisseurs étrangers participant à des co-entreprises d'obtenir l'autorisation de l'État avant d'effectuer un investissement distinct dans le même secteur. En janvier 2012, le gouvernement a assoupli les restrictions à l'IDE dans le secteur du commerce de détail, portant de 51 à 100 % le plafond de participations étrangères pour les entreprises propriétaires de magasins de détail monomarchés.

#### **Améliorer le système d'enseignement (2011)**

**Recommandations :** Accroître l'efficacité des enseignants en les responsabilisant davantage et en améliorant la qualité de la formation et l'accès à cette formation. Augmenter les ressources affectées à l'enseignement d'une manière efficace par rapport au coût. Réformer les systèmes de réglementation et d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur. Donner une plus grande autonomie aux établissements.

**Mesures prises :** Le gouvernement a déposé un projet de loi visant à mettre en place un nouveau régulateur pour l'enseignement supérieur. Le Parlement examine aussi une nouvelle législation visant à élargir le cadre d'évaluation de la qualité, à réduire la publicité mensongère et à rendre plus clairs les dispositifs réglementaires pour les établissements d'enseignement étrangers.

#### **Renforcer la flexibilité du marché du travail (2011)**

**Recommandations :** Réformer la législation en matière de protection de l'emploi, qui opère une discrimination à l'égard des grandes entreprises en les obligeant notamment à obtenir l'autorisation de l'État pour procéder à des licenciements.

**Mesures prises :** Aucune.

### Autres priorités

#### **Accroître l'offre de services d'infrastructure (2011)**

**Recommandations :** Atténuer l'incertitude réglementaire dans les secteurs d'infrastructures afin de favoriser une participation plus importante du secteur privé. Simplifier les procédures d'achat de terrain afin de réduire les coûts et les délais. Supprimer les subventions croisées dans les secteurs de l'électricité et des transports.

**Mesures prises :** Le gouvernement a relevé les plafonds des investissements institutionnels étrangers dans les obligations émises par les sociétés d'infrastructure indiennes. L'administration centrale prépare une législation en vue de réformer le régime de titres fonciers et les dispositifs d'acquisition de terres appartenant à l'État.

#### **Engager des réformes de grande envergure dans le secteur financier (2011)**

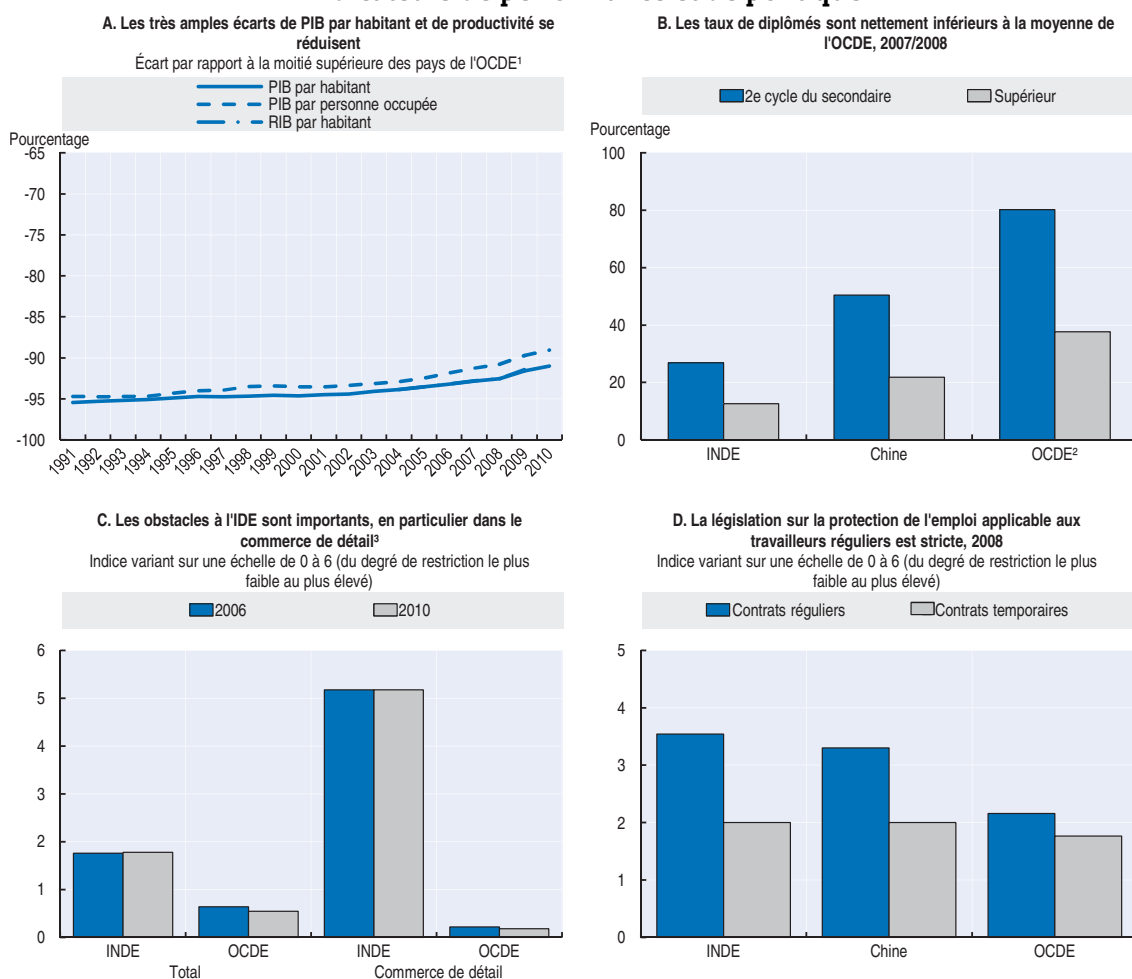
**Recommandations :** Permettre aux investisseurs étrangers de jouer un plus grand rôle dans le secteur des services et encourager l'entrée de nouvelles banques privées. Réformer les règles générales de fonctionnement des banques. Mettre en place une nouvelle autorité indépendante de gestion de la dette.

**Mesures prises :** En 2011, le gouvernement a annoncé qu'il attribuerait des licences supplémentaires à de nouvelles banques privées. Un Conseil pour stabilité financière et le développement du secteur financier (*Financial Stability and Development Council*) a été créé afin de suivre le contrôle macro-prudentiel et d'améliorer la coordination en matière de réglementation. Le gouvernement procède à l'établissement d'un nouvel Office public indépendant de gestion de la dette. Les restrictions entravant l'accès aux marchés de capitaux indiens ont été assouplies avec la possibilité donnée aux particuliers étrangers, à partir de 2012, d'investir directement sur les marchés boursiers locaux.

## INDE

- L'économie indienne a continué de croître rapidement, assurant une forte progression du revenu par habitant et un rétrécissement de l'écart de revenu avec les pays de l'OCDE. Cet écart demeure cependant très marqué, en raison d'une faible productivité du travail.
- Dans les principaux domaines prioritaires, le gouvernement a proposé des réformes législatives des réglementations régissant l'enseignement supérieur, en vue de rehausser la qualité et d'encourager la participation de prestataires étrangers. Il y a eu aussi des réalisations notables dans les principaux secteurs d'infrastructures, mêmes s'il subsiste des goulets d'étranglement importants.
- Dans les autres domaines, de nouveaux progrès ont été accomplis du point de vue de la déréglementation des prix de l'énergie et de l'amélioration de l'efficacité énergétique.

## Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et somme des taux d'obtention à chaque âge d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A. Pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, moyenne des pays de l'OCDE hormis l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la France et les Pays-Bas ; pour l'enseignement supérieur, moyenne des pays de l'OCDE hormis la Belgique, le Chili, l'Estonie, la France et la Corée.
3. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : Banque mondiale (2011), *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*, Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de différentes années, estimations annuelles de la population des services du directeur général de l'état civil (Registrar General) et estimations de l'OCDE ; graphique B : OCDE (2011), *Regards sur l'éducation* ; Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) (2007/8) de l'Inde et *Annuaire statistique de la Chine* ; graphique C : [www.oecd.org/investment/index](http://www.oecd.org/investment/index) ; graphique D : OCDE, *Base de données sur l'emploi*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565414>